N° 81 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

(30 Ventôse an 112)

Lundi 21 Mars 1904

REDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Théâtre).
TOURCOING, rue Veris, 53

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

UN COMBAT SUR LE YALOU : 1.800 JAPONAIS PRISONNIERS

Les Troubles d'Armentières devant les Assises : LE VERDICT

Chronique de la Semaine

La sécularisation des congréganistes commence à produire dans notre région de bien singuliers effets. Il paraît qu'en abandonnant le costume spécial dont la congrégation avait illégalement affublé ses humbles vassaux, ces derniers ont retrouvé subitement une liberté d'allures et une indépendance d'esprit tout à fait extraordinaires.

C'est ainsi qu'un de nos amis a rencontré ces jours derniers, la canne sous le bras, le cigare aux lèvres, le directeur d'un établissement religieux dont tous les professeurs se sont sécularisés.

Le directeur en question avait laissé pousser sa barbe, et son complet veston, son chapeau fond mou campé en bataille, lui donnaient un aspect si différent de son ancienne forme, qu'on aurait difficilement reconnu l'humble congréganiste de la veille, marchant les yeux baissés, dans l'attitude du recueillement et de la méditation.

Ce fut lui qui aborda notre ami :

— Vous ne me reconnaissez pas ?

— Pas du tout.

— Je suis le frère X.

— Après un geste de surprise et un examen rapide de la physionomie du sécularisé, notre ami répondit :

— Maintenant je vous reconnais, mais vous êtes si changé que j'aurais pu vous reconnaître dix fois, sans me douter que vous étiez le frère X.

— Je suis changé, dites-vous ! Hélas ! mes anciens professeurs le sont bien plus que moi. Figurez-vous que deux d'entre eux sont en instance de mariage, et qu'un troisième vient de proclamer publiquement à la face du ciel son goût déterminé pour le mariage libre.

Il se promène le lundi avec une femme brune, le mercredi avec une blonde, et j'évite de le rencontrer le dimanche, de peur de le trouver en compagnie...

— D'une femme rousse ?

— Vous l'avez dit, Monsieur.

— Eh bien, mais vos anciens collègues con gréganistes sont rentrés dans la vie normale. Ils sont devenus de braves citoyens ; ils feront de bons époux, et probablement aussi, d'excellents pères de famille.

— Sans doute, monsieur, sans doute, mais notre ordre, que va-t-il devenir dans cette tourmente ? Non-seulement son recrutement va se trouver arrêté, mais il est en train de perdre la fraction la plus active de son personnel.

La sécularisation ne changera rien aux habitudes des hommes de mon âge, c'est-à-dire de ceux qui ont atteint la soixantaine, mais les autres, les jeunes ! ceux dont les soupapes menaçaient déjà de sauter quand il y avait pour lui contenir le lourd poids de la congrégation ?

— Eh bien les soupapes sauteront s'il y a un congréganiste de moins, il y aura un citoyen de plus. C'est tout bénéfice pour la nation.

— Si encore la sécularisation n'atteignait que notre Ordre, mais il y en a d'autres !

Ainsi, la sœur tourière de la maison..... en renonçant à la cornette, s'était coiffée d'un chapeau à la dernière mode ; elle vient de le jeter par dessus les moulins, ce qui provoque des rumeurs, des curiosités déplacées chez les autres et un vague désir de suivre son exemple. Voilà bien la tristesse des temps !

— Je vois que vous craignez d'être seul un jour dans votre établissement ?

— Je le crains en effet ; autrefois je les tenais tous en bride, mais votre gouvernement a cassé leurs mors, et je les sens piaffer d'impatience autour de moi. J'ai bien essayé de leur parler de mortification, mais l'un d'eux m'a demandé, dans un style que j'avais jusqu'à ce jour ignoré, si je voulais « me payer leur poire ! »

Un autre m'a assuré qu'il m'inviterait au baptême de son premier-né. Je vous avouerai que je commence à trouver la situation intolérable.

— Eh bien, faites comme eux... Marions-vous.

— J'y songe depuis hier, répondit le bon homme élevé un gros soupir.

☆☆

Les anciens congréganistes sécularisés ne sont pas les seuls à « lâcher la rampe ». Voici que les prêtres s'en mêlent.

Une nouvelle évasion vient de se produire, évasion qui fait grand bruit, la liberté ayant pris le soin d'adresser à l'évêque de Fréjus, en même temps qu'une carte portant la mention P. P. C., l'explication de son départ.

Il s'agit de M. l'abbé Peyron, vicaire de la paroisse St-Flavien, au Mourillon (Var).

Après avoir décrit la façon dont on dirige vers le sacerdoce les enfants que les circonstances ont placés dans les noviciats ou les séminaires ; après avoir montré l'habileté avec laquelle on les soustrait à toute influence qui pourrait les délivrer, l'abbé Peyron dit :

« De degré en degré, les adolescents arrivent à l'heure fatidique du sous-diaconat qui doit les engager pour toujours. Ce n'est pas avec résignation, c'est avec joie qu'ils le hâtent de leur jeunesse. Qu'on ne s'avise pas de les plaindre. Ils sont nets au monde : mais cette mort, pour eux, c'est la vraie vie !

Telle fut à peu près mon histoire jusqu'à ma vingt-cinquième année.

L'abbé détrempé continue sa monologue publique en ces termes lunaticis :

« Les prêtres, ces hommes de Dieu, dont le caractère grandiose et la mission sublime nous avaient été dépeints sous des si éclatantes couleurs à quoi songeaient-ils ? Quelques-uns mis à part — combien rares ! — ce n'étaient que fonctionnaires bornés et stupides, supputant avec de gros rires ou des lamentations les mensualités prélevées sur la mort ; ceux-ci, joyeux convives, trognes enluminées, ventres épanouis ; ceux-là, trefle-moins furtifs, épaules haussées, regards éteints, fantoches qui seraient risibles s'ils n'étaient malfaisants. »

Et l'ancien vicaire qui, dans la portion servie par lui à son évêque n'y va pas avec le dos de la cuillère, décrit :

« Le catholicisme, qui se prétend l'hérésiarque de la pensée du Christ, le continuateur de son œuvre, proniqueur à haine, dresse les bûchers, étouffe l'idée, s'oppose au progrès, à la justice, tue la volonté, atrophie le cœur et le cerveau, abêtit ses idées par les pratiques les plus ridicules, fait de la grande religion du Christ le plus grossier des fétichismes, le plus oppressive des tyrannies. Il tient les bons de force d'une fantaisie clownesque, pour établir que deux choses aussi contraires procèdent légitimement l'une de l'autre. Vous ne l'avez point entendu ainsi : vous avez condamné le savant qui prétendait vous prouver par la logique, et vous avez bien fait : vous n'évoluez à l'aise que dans l'absurde. »

L'abbé, en déposant son costume au vestiaire de l'église sans espoir de le reprendre jamais, ajoute que les absurdités de sa vie lui sont apparues clairement le jour où il fit la rencontre d'une femme adorable.

Sa raison, qui battait depuis longtemps en brèche les théories dont on lui avait farci la cervelle, trouva une force nouvelle et un concours immédiat dans les beaux yeux aperçus. Alors, cher le vicaire, comme chez les congréganistes sécularisés, les soupapes sautèrent.

L'explosion fut même violente car l'éducation sacerdotale en reçoit en ce moment les éclaboussures.

Après les dures vérités formulées publiquement par l'abbé Loisy qui, décidément, ne retracte rien et attend avec impassibilité les foudres de Rome, l'Eglise n'avait vraiment pas besoin de cette nouvelle histoire.

☆☆

Le nouveau Pape ne paraît pas d'humeur à laisser se perpétuer dans son entourage, les impôts prélevés sur la bêtise universelle, par des fonctionnaires du Vatican aussi roublards que peu scrupuleux.

Notre confrère Jean de Bonnefon, qui a osé soulever un coin du voile de ce barème vaticanesque à l'usage des « poires » est déjà qualifié de « franc-maçon », par un journal bien pensant.

Notre confrère avait cité, entre autres choses, ces quelques articles tarifés par l'entourage du Saint-Père qui ne s'en doutait probablement pas : « Bénédiction des chapelets, croix, crucifix, avec indulgence de sainte Brigite, coût : 2 fr. 50 ; sanatoria pour obtenir que les personnes qui ont achoté des chapelets indulgenciés jouissent de cette même indulgence : 4 fr. 50 ; bref de la Portiuncule : 3 fr. 50 ; pouvoir de donner aux fidèles, *in articulo mortis*, l'absolution avec indulgence plénière : 3 fr., etc., etc. »

Les fonctionnaires du Vatican sont pourtant très largement payés pour se tourner dévotement les pouces, et ils n'avaient aucun besoin des suppléments qu'ils se sont libéralement octroyés.

Ainsi, un chanoine de l'église St-Pierre, à Rome, reçoit mille francs par mois !... Sans compter la danse des aumônières et le gratuit logé à domicile.

Le chanoine-économe reçoit tous les mois cinq cents francs à titre de supplément, et la plupart de ses collègues ont des charges lucratives qui augmentent d'une façon sensible leurs émoluments.

Il paraît que cela ne suffit pas à ces pauvres gens.

Et le Christ, leur maître, méprisait les richesses !

Ce que ses représentants lui ressemblent peu !

☆☆

Il est vrai qu'en se créant chaque jour de nouvelles ressources, les fonctionnaires du Vatican ne font que suivre les traditions de l'Eglise.

Ce n'est pas en un jour que la formidable machine a été montée.

Ainsi : l'eau bénite n'a été instituée que 120 ans après Jésus-Christ ; la pénitence date de l'an 157 ; les moines firent leur apparition en 328 ; la messe en latin date de 394 ; l'Extrême-Onction de 550 ; le purgatoire de 593 ; la canonisation ou fabrication des saints de 993 ; le dogme de la transsubstantiation, c'est-à-dire la présence réelle du Christ dans l'hostie, de l'an 1000.

Antérieurement à l'an 1015, les prêtres avaient le droit de se marier ; les indulgences remontent seulement à 1119, les dispenses à l'an 1220. L'Immaculée-Conception est de date récente ; ce dogme a été créé en 1854. L'infaillibilité du Pape est de 1870.

On peut être convaincu que la vingtième siècle réservera aux catholiques quelques nouveautés, avec tarif à l'appui.

C'est le miracle de la multiplication des ventouses.

B LAGRILLIERE-BEAUCLERC.

Échos et Nouvelles

Toto Prudhomme demande à son papa :

— Pourquoi donc, dis, que les lézards recherchent toujours les vieilles murailles ?...

Et le papa, sentencieusement :

— C'est parce qu'ils ont l'espoir d'y trouver des lézardes !...

LE SCRUTIN DE JEUDI

Il n'est pas encore trop tard pour revenir sur le vote qui a sanctionné l'interpellation développée par M. Millerand sur la politique intérieure du gouvernement. Comptons-le à celui émis mardi dernier sur l'amendement Caillaux et qui, à une unité près, représente les mêmes chiffres renversés.

Dans le scrutin sur l'amendement Caillaux, 35 membres de l'Union démocratique avaient voté contre le gouvernement. Celui-ci, toutefois, n'avait pas posé la question de confiance. Vingt d'entre eux ont également voté l'amendement Millerand.

Ce sont : MM. Aragon, Babaud-Lacroze, Caillaux, Cardon, Cauvin, Cazauvieilh, Cazeaux-Cazalet, Chaigne, Chastenet, Chaumet, Colin, Constant (Gironde), Delelis, Dormoy, Fleurigon, Georges Leygues, Maurs, Roch, Siegfried, Vidoan. A eux se sont joints : M. Germain Périer, qui avait voté contre l'amendement Caillaux, et M. Poulain, qui, à propos de ce dernier vote, s'était abstenu.

Quinze membres de l'Union démocratique, qui avaient voté mardi contre le gouvernement avec l'amendement Caillaux, ont, jeudi, voté pour le gouvernement.

Ce sont : MM. Bouthon, Catalogne, Delonclée, Devins, Etienne, président de l'Union démocratique, Grésillé, d'Iriard d'Etchepare, Jean Morel (Loire), Jehanin, de la Batut, Modeste Leroy, Lozé, Mufac, Pouteyron, Emile Roy.

Les deux scrutins comparés de mardi et de jeudi montrent que trois radicaux avaient, mardi, voté contre le gouvernement. Quatre seulement ont gardé jeudi la même attitude : MM. Dussaut, Lhopiteau, Henry Marsi et Noulens. Tous les autres, M. Sarrien, président du groupe radical en tête, ont suivi le cabinet, sauf M. Dumaine, qui s'est abstenu.

Enfin, l'opposition antiministérielle radicale, en outre des quatre précités, s'est grossie de douze membres, qui sont : MM. Astier, Pierre Baudin, Charles Bos, Dereschean, Doumer, Fernand Bram, Holtz, Hubbard, Klotz, de Lanessan, Lockroy, Loque.

Le monopole des assurances

L'Agence Fournier nous communique la dépêche suivante :

La question des retraites ouvrières s'est trouvée posée plusieurs fois au Conseil des Ministres. Chaque fois le ministre des finances a fait ressortir la difficulté financière. Le gouvernement a été d'avis qu'il ne pouvait demander les nouvelles ressources dont il avait besoin pour cette réforme, à un impôt nouveau. Mais il a été fortement question de créer un nouveau monopole d'Etat, celui des assurances-incendie ; M. Rouvier a été chargé d'étudier un projet en ce sens.

Les Survivants de la Commune

Il y avait hier trente-trois ans, Paris était à la veille d'événements graves. Le gouvernement fuyait, les troupes régulières battaient en retraite, et l'Allemand vainqueur, cautonné aux portes de Paris, allait assister au spectacle d'une lutte terrible, qui devait se terminer par une répression sanglante.

Ce jour-là, Paris s'exaspéré se soulève contre l'Assemblée nationale, qui avait négocié une paix douloureuse, et la Commune s'érige en gouvernement.

N'est-il pas intéressant à cette occasion de savoir ce que sont aujourd'hui les principaux acteurs de ce drame, ou ceux qui, trop jeunes pour avoir joué à cette époque un rôle important, sont devenus depuis des personnages en vue ?

Henri Rochefort, qui dirigeait le *Mot d'Ordre* est aujourd'hui à la tête de l'*Intransigeant*.

Le général de Galliffet, depuis qu'il n'est plus ministre, pêche à la ligne et ne semble guère saisir aucune occasion d'envoyer aux journaux des lettres dans lesquelles il blâme l'attitude de son successeur au ministère de la guerre.

Louise Michel, la « Vierge Rouge », vit modestement à Londres et ne revient que rarement en France, faire des tournées de conférences.

Barère est aujourd'hui ambassadeur près de la cour du roi Victor-Emmanuel.

Edmond Lepelletier brûle ce qu'il adorait jadis. Antivoisin franc-maçon, combat aujourd'hui les républicains et la franc-maçonnerie. Les nationalistes des Batignolles l'ont envoyé au Palais-Bourbon.

Alphonse Humbert rédigeait, en 1871, le *Père Duchesne*. B... en colère » à cette époque contre les généraux, il fut, dans *l'Eclair*, un des adversaires les plus acharnés de la révision du procès Dreyfus. Est conseiller municipal de Paris.

Maxime Vuillaume, ancien rédacteur du *Père Duchesne*, collabore aujourd'hui au *Radical*.

Paschal Grousset, « le Delescasse » de la Commune, collabore au *Temps* et sous le pseudonyme de André Laurie, écrit des livres pour la jeunesse.

Georges Renard, secrétaire de Rossel, collabore maintenant à la *Revue Socialiste* et est professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

Vaillant représente aujourd'hui au Parlement le XXe arrondissement de la Seine.

Louis Lucipia est directeur de l'Hospice de Bicêtre.

Léo Millot siège au Parlement.

Jean Allemane dirige une imprimerie et rédige ses « souvenirs ».

Henry Bauer a conservé ses opinions d'il y a 33 ans. Fait de la littérature, critique dramatique faisant autorité.

Ranc, condamné à mort en 1876. Jouit au Sénat d'une autorité bien méritée.

Lockroy député, l'ennemi irréconciliable de M. Pelletan.

Clémenceau siège au Sénat.

Dacosta, substitut du Procureur de la Commune, occupe maintenant un poste dans l'enseignement.

Maxime Lisbonne est devenu receveur buraliste.

Jules Mates, tout en restant un démocrate rondissement et devint membre de la Commune.

Quand lui qui dit un jour :

« — *J'ai passé la nuit à lire le principe fédératif de Proudhon*, je reste avec ces gens-là, nous ferons de grandes choses. »

Il abandonna peu après « ces gens-là » et fut par la suite, plusieurs fois président du Conseil.

L'incident Delpech-Charbonnel

M. Delpech, après avoir annoncé qu'il poursuivait, pour diffamation, M. Charbonnel devant la Cour d'Assises, a peu après fait savoir qu'il changeait d'avis.

Cette nouvelle attitude de M. Delpech se trouve expliquée par la lettre suivante qu'il adresse à M. Buisson :

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 13 mars, vous m'informez que vous avez donné connaissance à la commission exécutive de ma démission de membre de l'Association nationale des Libres-Penseurs, *démission datée du 9 février*.

Vous voulez bien me rappeler que « pendant « plusieurs semaines, quelques-uns des membres du bureau et, à la tête, notre président « d'honneur, M. Berthelot, m'avaient demandé avec les plus vives instances de « ne pas maintenir ma démission et que je « n'avais fait aucune objection. »

Vous avez été surpris, dites-vous, de recevoir quelques jours après confirmation de ma démission rendue définitive.

Cependant cette résolution dernière ne devrait pas vous surprendre. Je n'ai fait que me conformer à la résolution même de notre président d'honneur, M. Berthelot, écœuré des procédés de polémique employés contre moi.

En communiquant aux journaux la lettre de M. Berthelot, vous avez dit que la conduite de notre président d'honneur dictait la vôtre.

J'y ai conformé la mienne, voilà tout.

Puisque l'occasion m'en est offerte et pour en finir avec cette affaire, je vous rappelle, à mon tour que, après la réunion de la commission exécutive des libres-penseurs du 5 février que vous présidiez et où la commission, par 35 voix contre 34, avait refusé de constituer le jury arbitral que je réclamais, j'avais cru devoir faire appel à la Cour d'assises.

Or, le 15 février vous m'avez prié de ne rien faire et ce qui concerne la poursuite ou autres décisions graves, avant d'avoir entendu M. Berthelot ou M. Clémenceau qui devaient m'informer des circonstances nouvelles qui se produisaient.

Le lendemain, M. Clémenceau me communiquait une autre lettre de vous où il était dit que M. Charbonnel acceptait le jury d'honneur qu'il avait d'abord refusé. — J'intervenais vite, disiez-vous à M. Clémenceau, et j'obtenais d'avoir raison de Delpech. »

Je consentais à revenir sur ma décision et, conformément à votre désir, je renonçai aux poursuites en Cour d'assises et j'acceptai, une fois de plus, le jury d'honneur auquel j'avais fait appel dès le premier moment.

Le 20 février, vous m'avez informé de la rupture des négociations.

M. Charbonnel *ne voulait plus du jury arbitral*.

Cette comédie n'a que trop duré.

Je ne suis pas de ceux qui trafiquent du scandale.

Il ne me plaît pas de faire le jeu de mes adversaires en leur assurant l'impunité dont la loi sur la presse de 1881 accorde le bénéfice aux diffamateurs, quand, aux cours des débats, *ils reconnaissent leur erreur et se réclament de leur bonne foi*.

D'ores et déjà, M. Charbonnel déclare dans des conversations privées *qu'il n'a jamais douté de ma parfaite bonne foi*. En particulier, il me délivre des certificats de bonne conduite.

J'en ai la preuve écrite.

En voilà assez. Je m'en tiens à la proposition faite par vous le 15 février avec l'assentiment de M. Charbonnel, me déclarant toujours prêt à m'en rapporter à la décision d'un jury arbitral qui aurait à rechercher de quel côté se trouvent les menteurs et les malfaiteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

DELPECH.

Pie X s'en va-t-en guerre !

Le Pape Pie X vient d'adresser au Sacré-Collège un discours qui est point pour point, la critique acerbe de tous les actes du gouvernement français, c'est la condamnation de toute la politique suivie depuis deux ans par la France républicaine.

Plus de formules enveloppées, plus de pleurnicheries hypocrites. Cette fois le pape ne choisit plus ses mots : « *Nous déplorons et réprouvons hautement, dit-il, des régimes essentiellement contraires à l'idée de liberté* bien entendue, essentiellement contraires aux lois fondamentales du pays... » Il s'agit de la loi votée par le gouvernement et actuellement en discussion devant le Parlement français. Plus loin, le pape s'indigne des poursuites intentées à certains évêques révoltés qu'il qualifie de « *bons catholiques* ». Ces évêques ont insulté le gouvernement de leur pays : ils ont *bien mérité* de l'Eglise catholique. Enfin, le discours se termine par un appel à la force « des moines pour résister à la loi française. C'est une déclaration de guerre en règle.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Rendez-moi ma fille !

M. Pierre Mille, actuellement en route pour Tombouctou, envoie au *Temps* le récit de son voyage. Dans un dernier lieu, il raconte l'anecdote suivante qui donne une idée des mœurs des peuplades habitant le delta du Niger :

Un beau lieutenant avait épousé une demoiselle de cette province, en la payant à son père, selon la coutume. Mais le père vint, certain jour, trouver le commandant de place, offrant d'en rembourser le prix.

— Ce n'est pas, dit-il, que tu la maltraites. Je sais qu'elle est fort heureuse avec toi. Mais elle manque à la maison. Elle avait tant d'enfants.

Et il continua, mélancolique :

— Ils venaient pour le labourage, ils venaient pour les semailles, ils venaient pour la moisson. Et tous travaillaient en dansant, pour montrer leur force. A cette heure, ils ne viennent plus ; ma maison est pauvre et mes champs sont en friche. Rends-moi donc ma fille, et si tu n'es pas disposé pour le moment à me payer, ne pas me les accroître de l'agriculture, ô chef d'une invincible armée de vingt-neuf hommes, réfléchis du moins que l'impôt rentrera difficilement, si les amants de ma fille m'abandonnent.

Le lieutenant Britannique renvoya sa Bérénice. *Ineritus insitum dimisit* : le rôle du Sénat romain fut rempli, dans cette occasion, par un colonel...

☆☆

La vie d'un acteur

Extrait des mémoires d'un acteur dramatique hongrois :

J'ai joué en 98 villes pendant 3.658 soirées, dans 291 pièces et 455 rôles différents.

Sur la scène, je me suis marié 1731 fois et je suis mort 1129 fois. Savoir : poignardé, 61 fois ; tué d'un coup de feu, 51 fois ; noyé, 22 fois ; empoisonné, 195 fois ; assommé, 86 voix ; *rupture d'anévrisme*, 192 fois ; étranglé, 31 fois ; asphyxié, 109 fois et exécuté 33 fois. Enfin, je me suis suicidé 314 fois et je suis mort de mort naturelle 55 fois.

Il faut bien vivre !

☆☆

La guerre sainte

Les congréganistes expulsés de France sont en train de mener dans les pays où ils ont eu l'imprudence de leur donner l'hospitalité, une véritable croisade contre la République française. A Tournai, le 21 février dernier, un meeting international, présidé par P. Lecleroq, fait dans une école subventionnée une conférence publique injurieuse sur le gouvernement français. Un député belge ayant interpellé le gouvernement à ce sujet, notre excellent confrère l'*Indépendance Belge* apprécie ainsi cet incident :

Il a permis d'établir que la gent cléricale, moines et abbés, obéit à un mot d'ordre, et cache en ce moment la guerre sainte. Les événements de France ont extraordinairement surexcité l'imagination des cléricaux ; ils rêvent de soulever la conscience européenne contre la France, et leurs créatures s'en vont dans les pays catholiques dire toute l'horreur de la « persécution » dont les croyants sont victimes en France. Sur un public clos ou moins latent, mécaniqué, cela ne prend guère, mais les simples versent dans l'erreur, crainte avuégénéraire que leur racontent les moines prêcheurs. Interrogez-les, faites-leur raconter à leur manière les événements de France : la grande nation latine est la nation maudite, en pleine révolte contre l'Eglise, M. Combes est l'antéchrist, et la dispersion des congrégations une « atrocité » comparable avec le même caractère tragique que la torture des premiers martyrs chrétiens. Bigots et bigotes en sont angoissés, indignés et le scélérat l'horreur de ces paysans bretons qui accueillent, l'été dernier, la police et la troupe — quelle folie pour des autonomistes ! — de façon la plus réfrigérante.

Après des considérations sur la politique intérieure belge, notre confrère conclut :

Jusqu'ici la guerre sainte a fait rire, parce qu'on ne peut croire, étant donné l'esprit moderne, que l'on prenne au sérieux toutes ces excitations, toutes ces provocations, mais il ne faudrait pas que l'on pousse trop loin dans cette voie, et que les cléricaux se figurent pour tout de bon qu'ils sont partis pour une nouvelle et suprême croisade. On aurait tôt fait de leur couper la route et de leur faire comprendre que cela n'est plus si de notre esprit en notre temps.

☆☆

A quoi servent les Jésuites

Tous les peuples qui ont eu à subir la domination des Jésuites s'empressent de les chasser dès qu'ils le peuvent.

Le contraire vient de se produire en Allemagne. Aussi les cléricaux français réclamant-ils la Liberté comme en Prusse, oubliant que si les lois qui régissent nos voisins étaient appliquées chez nous, tous leurs publicistes se trouveraient depuis longtemps dans les cachots et auraient à faire de nombreux mois de prison pour crime de lèse majesté.

En présence de la manœuvre fol des cléricaux, il n'est pas mauvais d'indiquer les méfaits qui ont poussé Guillaume II à autoriser les jésuites à séjourner de nouveau dans son empire. L'empereur avait beaucoup du centre catholique pour obtenir du Parlement le vote de l'achèvement de la flotte. Le parti clérical a promis son concours si la loi relative aux Jésuites était abrogée. L'empereur a accepté ce marché parce que, dit l'*Etoile Belge*, son ministre le comte de Bulow, compte beaucoup sur les disciples de Loyola pour combattre l'agitation polonaise dans « les provinces orientales de la Prusse ».

Cette mesure a provoqué un violent mécontentement dans tout l'empire. Voici notamment comment les Allemands de Posnanie apprécient les jésuites dans une adresse au chancelier :

« Nous vous supplions de ne pas autoriser le retour des jésuites pour ne pas augmenter l'antagonisme de race et de religion dans notre province. Ces ennemis jurés de l'empire allemand et de la liberté de penser apporteraient un nouvel élément de discorde. Il est déjà bien assez province déjà déchirée par des dissensions intestines. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, signale notre confrère belge, que Bismarck crut, lui aussi, pas longtemps il est vrai, pouvoir se servir des Jésuites pour mater les Polonais. Il se nommer le cardinal Ledochowsky, archevêque de Posnanie, jésuite à notre insoucié devint un des plus redoutables adversaires du chancelier de fer, et Bismarck dut le faire arrêter et expulser de son diocèse par les gendarmes.

Nos voisins ne tarderont pas à constater combien dangereuse pour la prospérité du pays est la mesure qui vient d'être prise à l'égard de ces ordres religieux que les rois les plus pieux n'ont pas hésité à chasser de leur Etat parce qu'ils constituaient, comme le disait si bien Montlusier un péril pour la religion et pour la monarchie.

M. G.

L'affaire Dreyfus

Paris, 19 mars. — Siégeant à huis-clos, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a délibéré sur l'affaire Dreyfus ordinaire. Le capitaine Target a été entendu et a indiqué les obstacles dans les révélations qu'il avait seulement inventées.

LA GUERRE russo-japonaise

LES HOSTILITÉS

A Port-Arthur

Saint-Pétersbourg, 15 mars. — Le lieutenant-général Stoessel, commandant intérimaire de la forteresse de Port-Arthur, a récemment promulgué un ordre du jour menaçant de peines disciplinaires ceux des officiers de la garnison qui se permettraient de formuler des jugements arbitraires sur les événements militaires, de faire circuler de faux bruits et de blâmer les actes de leurs chefs.

Les « Skoria » n'a pas sauté

Saint-Pétersbourg, 19 mars. — La nouvelle d'après laquelle le torpilleur russe *Skoria* se serait perdu à Port-Arthur, en heurtant une *torpille*, est de pure invention.

Combat entre Russes et Khounghouses

Tien-Tsin, 18 mars. — Les Chinois disent que le poste de Chin-Cheou, près de Port-Arthur, a été attaqué par 500 Khounghouses, le 17 mars, et que 20 Russes ont été tués. Les Khounghouses ont été finalement chassés, laissant quatre des leurs parmi les morts.

Sur les rives du Yalou

Saint-Pétersbourg, 19 mars. — Le vice-roi télégraphie de Moukden au tsar, le 18 mars :

Le général Mitchenko rapporte que, d'après les informations prises à Pien-Yang, il y a dans cette région de l'infanterie japonaise avec quelques canons.

Des charrettes coréennes transportent les approvisionnements.

La cavalerie japonaise ne se voit pas en masse ; on aperçoit seulement quelques cavaliers détachés, mais montés.

Une patrouille russe découvrit sur les bords du Tching-Tchien-Kang, à cinq verstes d'Anju, la présence de l'infanterie japonaise ; celle-ci accueillit les éclaireurs russes par une fusillade. Un des chevaux russes fut tué.

1.800 Japonais prisonniers

Londres, 19 mars. — Un télégramme privé de Chefou annonce qu'un combat a eu lieu sur le Yalou et que les Russes auraient fait prisonniers 1.800 Japonais.

Les pertes russes

Saint-Pétersbourg, 19 mars. — Les dernières statistiques donnent 13 bateaux de commerce russes pris par les Japonais, dont 5 avant la déclaration de la guerre.

La Chine et la Russie

Londres, 19 mars. — On télégraphie de Tokio au *Standard* que le ministre russe à Pékin a renouvelé ses protestations contre l'envoi de forces chinoises au-delà de la Grande-Muraille ; il demande le retrait de ces troupes, sinon la Russie pourrait être obligée d'agir en conséquence et considérer que la Chine abandonne sa position de neutralité en faveur du Japon.

De plus, le ministre russe aurait renouvelé la menace qu'au moindre mouvement de la Chine, les troupes russes marcheront sur Pékin.

On apprend que le gouvernement chinois a répondu par un refus de retirer ses troupes.

EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 19 mars. — L'empereur a fait une seconde visite aux chantiers de construction de l'amirauté et a examiné les travaux. Les ouvriers l'ont acclamé frénétiquement.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

Un dompteur blessé

Troyes, 19 mars. — Un drame s'est déroulé le soir, dans une ménagerie, sur le champ de foire.

Un dompteur, nommé Jeunet, était entré dans la cage d'une lionne connue pour dangereuse, lorsque celle-ci se précipitait sur lui, au milieu des cris terrifiés des spectateurs, et, avec sa gueule et ses griffes, lui labourait horriblement les bras et les cuisses.

On parvint enfin à arracher le dompteur à la bête furieuse.

Le malheureux, dont l'état est très grave, avait déjà, l'an dernier, été gravement blessé par la même lionne.

Le scandale de Montpellier

Montpellier, 19 mars. — Nous avons dit hier que M. Weyer, procureur de la République de Montpellier, nouvellement nommé conseiller à la Cour de Lyon, était accusé d'avoir volé quelques pièces de 5 francs dans notre caisse et s'empiffrer de fromage et de vin blanc.

Cet incident donne beaucoup à Montpellier, où M. Weyer passait pour avoir 15.000 fr. de rente. Interviewé par plusieurs confrères, ce magistrat s'est montré très affecté des accusations portées contre lui. « Je suis perdu, a-t-il dit, à confondre les anonymes qui font adresser une plainte au ministre de la justice, mais je n'éprouverai jamais l'impression produite par cette inqualifiable dénonciation. »

Ce matin, M. Weyer a été trouvé mort dans sa chambre, il s'est tiré une balle de revolver dans l'œil droit.

Dans une lettre adressée à son propriétaire, il ne faisait aucune allusion aux accusations portées contre lui, mettant son suicide sur le compte de la douleur causée par la mort toute récente d'une fille aimée, décédée à vingt-quatre ans.

En Belgique

La dynastie à Liège

Liège, 19 mars. — La police s'y est mise découvert le gîte du comte de Flandre.